



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 février 2020
Français
Original : anglais

Pouvoirs du représentant suppléant de la Belgique au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 21 février 2020 indiquant que M. Vincent Willekens a été nommé représentant suppléant de la Belgique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

